

FORMATION AU TUTORAT

DURÉE : Un jour (8 heures)

OBJECTIF : Permettre aux participants de :

- Savoir transmettre son savoir-faire,
- Savoir motiver pour réussir et intégrer,
- Savoir évaluer et contrôler la progression.

PUBLIC : Tuteurs de salarié en contrat ou période de professionnalisation

PROGRAMME

A - La transmission des savoirs et des savoir-faire :

1. Déterminer les compétences à transmettre : savoir, savoir-faire, savoir être,
2. Organiser un plan de formation en fonction des compétences à transmettre et du contexte de l'entreprise,
3. Comment transmettre ?
Les techniques de communication ; les difficultés à surmonter pour rendre sa communication efficace ; les techniques à utiliser.
4. La délégation.

B – La motivation :

Mécanisme et fondements de la motivation individuelle et collective.

C – L'évaluation de la progression :

Préparer et réussir une évaluation en entretien et organiser la progression.

SANCTION : Attestation de présence

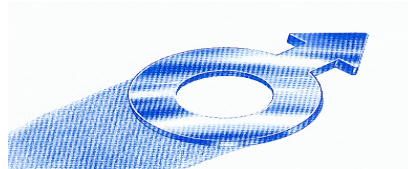
A.F.R.A.Q.

60 avenue Jean Mermoz
69008 LYON

Tél. : 04.78.77.06.55

Fax : 04.78.77.06.58

mail : union@syndicats-quincaillerie.com



**BULLETIN D'INSCRIPTION
FORMATION AU TUTORAT**

Entreprise :

Adresse :

Responsable formation : _____ N° Siret : _____

Effectif : _____ salariés

inscrit au stage **FORMATION AU TUTORAT**

Durée : 1 jour

Date : 15 janvier 2007

Lieu : La Cité des Entreprises à Lyon 8ème

Les participants suivants :

M., Mme, Melle	Nom	Prénom
M., Mme, Melle	Nom	Prénom
M., Mme, Melle	Nom	Prénom

Nom de l'organisme de gestion de vos fonds de formation

Adresse

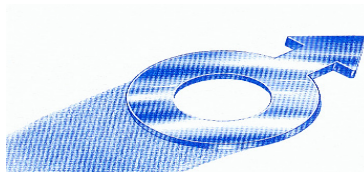
Le règlement sera effectué directement par celui-ci à l'AFRAQ : oui
 non, règlement fait par l'entreprise

Tout stage ou cycle commencé est dû en entier.

La participation à un stage est sanctionnée par l'attestation de présence.

Souhaite rencontrer un formateur pour mettre en place un stage sur le thème :

Bulletin d'inscription à retourner rapidement à l'A.F.R.A.Q.



VISSERIE - BOULONNERIE (les bases)

DURÉE : Un jour (8 heures)

OBJECTIF :

- Acquérir les connaissances de base en boulonnerie/visserie, connaître la nomenclature, les normes et réglementation en vigueur.
- Savoir reconnaître les différentes formes de têtes, de filetages, de vis, de boulons, etc ... conseiller le client sur le choix.
- Etre capable de préparer une commande, de servir un client, de noter une commande, de sécuriser et fidéliser ainsi le client

PUBLIC : **Vendeurs, représentants, magasiniers avec ou sans expérience**

PROGRAMME

Domaine incontournable de la quincaillerie, la visserie/boulonnerie est omniprésente dans nos magasins et les vendeurs doivent connaître les produits qui composent cette spécialité.

La visserie/boulonnerie est la base même de notre métier que ce soit en magasin de détail, en bricolage, en spécialiste de la F. I. ou du bâtiment comme en négoce de matériaux ou de produits métallurgiques.

Généralités

A - LA VISSERIE

- ◆ Les vis à bois,
- ◆ Les vis aggro,
- ◆ Les vis à bois « spéciales »,
- ◆ La pitonnerie.

B - LES VIS A METAUX

- ◆ Les vis d'assemblage,
- ◆ Les vis de pression,
- ◆ Les vis à tôle,
- ◆ Les vis auto perceuse et auto taraudeuse,
- ◆ Les vis six pans creux.

C - LA BOULONNERIE

- ◆ Les boulons sur métaux,
- ◆ Les goujons,
- ◆ Les boulons pour bois,
- ◆ La boulonnerie spéciale.

D - LES ECROUS

E - LES RONDELLES

F - LES GOUPILLES

G - LE FILETAGE

- ◆ Les différents systèmes de filetage,
- ◆ Les autres systèmes de filetage.

H - LA NORMALISATION EUROPEENNE

I - LES REVETEMENTS DE PROTECTION

- ◆ Les couches de protection métallique,
- ◆ Les couches de protection non métallique

J - NOTATION ABREGEE DE LA BOULONNERIE/VISSERIE

K - CLASSIFICATION DES ACIERS EN BOULONNERIE /VISSERIE

L - LE RIVETAGE

- ◆ Le rivet aveugle
- ◆ Les écrous à sertir
- ◆ Le matériel de pose

METHODE PEDAGOGIQUE et EVALUATION :

- vidéo projection, documentations, échantillons,
- exposé du formateur, études de cas, lecture du tarif,
- échanges entre stagiaires,
- évaluation sommative,
- document de synthèse à chaque participant.

SANCTION : Attestation de présence

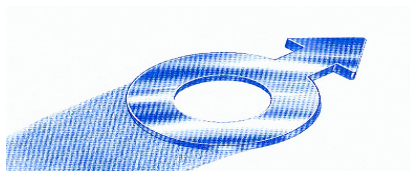
A.F.R.A.Q.

60 avenue Jean Mermoz
69008 LYON

Tél. : 04.78.77.06.55

Fax : 04.78.77.06.58

mail : union@syndicats-quincaillerie.com



**BULLETIN D'INSCRIPTION
VISSERIE - BOULONNERIE
(les bases)**

Entreprise :

Adresse :

Responsable formation : _____ N° Siret : _____

Effectif : _____ salariés

inscrit au stage VISSERIE - BOULONNERIE (les bases)

Durée : 1 jour Date : 23 janvier 2007

Lieu : La Cité des Entreprises à Lyon 8ème

Les participants suivants :

M., Mme, Melle Nom Prénom

M., Mme, Melle Nom Prénom

M., Mme, Melle Nom Prénom

Nom de l'organisme de gestion de vos fonds de formation

Adresse

Le règlement sera effectué directement par celui-ci à l'AFRAQ : oui

non, règlement fait par l'entreprise

Tout stage ou cycle commencé est dû en entier.

La participation à un stage est sanctionnée par l'attestation de présence.

Souhaite rencontrer un formateur pour mettre en place un stage sur le thème :

Bulletin d'inscription à retourner rapidement à l'A.F.R.A.Q.